



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

CUNSIGLIU DI U 26 MAGHJU 2026

CONSEIL DU 26 MAI 2026

PRUCESSU VERBALE

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 19 mai 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ARMANET Guy, BIAGGINI Jean-Jacques, BERETTI Hélène, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, CASTELLANI Pasquale, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, de GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MORGANTI Julien, NATALI Josée, ORSINI Pierre, OLIVESI GUIDI Josepha, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAZIAN Laurent, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGIO Louis, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SIMONI-PIACENTINI Céline, SIMONI Pierre-Baptiste, STROMBONI Marie, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques
CIMINO Philippe à BERETTI Hélène
MONDOLONI Jean-Martin à OLIVESI GUIDI Josepha
POGGI Marie-Claire à MORGANTI Julien
SIMEONI Gilles à POZZO DI BORGIO Louis
SIMONPIETRI Pierre-Michel à GIAMARCHI Marie-Dominique
TIERI Paul à CASTELLANI Pasquale
FILIPPI Françoise à STROMBONI Marie

ABSENTS :

BATTINI Nicolas, GUAITELLA-PALMIERI Corinne, SAVELLI Pierre

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

Approbation du CR du Conseil du 22 avril 2026

Adopté à l'unanimité.

En préambule de la séance, le Président présente un compte rendu circonstancié du conseil d'installation du SYVADEC ainsi que des conséquences qui en découlent pour la CAB.

Prises de parole : Hélène BERETTI, Marie-Hélène PADOVANI, Michel ROSSI, Guy ARMANET, Julien MORGANTI.

Finanze - Finances publiques

Compte financier unique 2025 (CFU)

Rapporteur : Guy ARMANET

Monsieur Guy ARMANET, Vice-président délégué aux finances, présente les comptes financiers uniques du budget principal ainsi que des trois budgets annexes.

À l'issue de cette présentation, plusieurs conseillers prennent la parole.

Préalablement au vote, le Président se retire de la salle et ne prend pas part aux délibérations relatives au vote.

Madame Marie-Hélène PADOVANI, deuxième Vice-présidente, est désignée présidente de séance et invite les conseillers communautaires à se prononcer sur les comptes financiers uniques des budgets suivants :

- **CFU du budget principal : à la majorité**

Contre : Julien MORGANTI, Josepha OLIVESI-GUIDI, Marie-Claire POGGI, Jean-Martin MONDOLONI

- **CFU du budget annexe Collecte des déchets : à la majorité**

Contre : Julien MORGANTI, Josepha OLIVESI-GUIDI, Marie-Claire POGGI, Jean-Martin MONDOLONI

- **CFU du budget annexe Transports : à la majorité**

Contre : Julien MORGANTI, Josepha OLIVESI-GUIDI, Marie-Claire POGGI, Jean-Martin MONDOLONI

- **CFU du budget annexe GEMAPI : à la majorité**

Contre : Julien MORGANTI, Josepha OLIVESI-GUIDI, Marie-Claire POGGI, Jean-Martin MONDOLONI

Prises de parole : Serge LINALE, Emmanuelle de GENTILI

Istituzione - Institutions

Désignation des représentants de la SEM Bastia Aménagement

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Désignation des représentants au réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA)

Rapporteur : Marie-Hélène PADOVANI en l'absence de Philippe CIMINO

Adopté à l'unanimité.

Désignation d'un Directeur par intérim - régie des eaux du pays bastiais (Acqua Publica)

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

La candidature de Monsieur Fabrice REBOA est soumise à l'appréciation du Conseil communautaire. Conformément aux dispositions applicables, il est procédé à un vote à bulletin secret.

À l'issue du scrutin, 33 voix favorables et 4 abstentions sont décomptées.

En conséquence, Monsieur Fabrice REBOA est désigné directeur par intérim de la régie Acqua Publica jusqu'au 31 décembre 2026.

Prise en charge des frais exposés par les élus de la Communauté d'Agglomération de Bastia et les collaborateurs de cabinet du Président dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions

Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO

Adopté à l'unanimité.

Risorse umane - Ressources humaines

Composition du Comité social territorial (CST)

Rapporteur : Marie-Dominique GIAMARCHI

Adopté à l'unanimité.

Pulitica lucale - Politique locale

Proposition de mise en place expérimentale de permanences de la Communauté d'Agglomération de Bastia dans les quartiers sud de la ville de Bastia

Rapporteur : Emmanuelle de GENTILI en l'absence de Gilles SIMEONI

Adopté à l'unanimité.

Prises de parole : Julien MORGANTI, Nathalie VALERY-GRAZIANI